



Acte n° 2024C203

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 OCTOBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 33

Pouvoirs : 5

Votants : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 08/10/2024

Le 14 Octobre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 51 route de Trévoux, à Saint Didier de Formans (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Nadia GUYON, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Ingrid BESSON (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE, Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bernard REY (Pouvoir à Emmanuelle CARGNELLI), Nathalie TISSERAND.

Secrétaire de séance : Catherine VIGNON.

OBJET : FINANCES - Budget PRINCIPAL 2024 - Décision modificative n°1

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget PRINCIPAL 2024 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement (dépenses et recettes) 0.00 €
- En section d'investissement (dépenses et recettes) 51 783,00 €

Cette décision modificative permet :

En investissement :

- Augmentation des crédits de dépenses au compte 261 « Titres de Participation » de 51 783,00 € pour souscrire à l'augmentation de la SEM LEA conformément à la délibération 2024C14 du 25/01/2024. Cette écriture est équilibrée par une baisse des crédits en dépenses du compte 2041582 « Subventions d'équipement versées – Autres groupements et collectivités à statut particulier – Bâtiments et installations » du même montant.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du Budget PRINCIPAL 2024 suivante :

D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	réf fonctionnelle	service gestionnaire	axe analytique	INVESTISSEMENT	Dépenses €	Recettes €
							Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits
D		26	261	510	AMENAG	5100	Titres de participation	51 783,00	
D	113	204	2041582	510	AMENAG	5100	Subventions d'équipement versées – Autres groupements et collectivités à statut particulier – Bâtiments et installations	-51 783,00	
							TOTAL	0,00	0,00

A Saint Didier de Formans, le 14/10/2024

La Secrétaire de séance

Catherine VIGNON



Affichage sous format électronique le : 18/10/2024

Le Président,

Marc PECHOUX

